

Bruxelles, le 12 mai 2022
(OR. fr)

8976/22

AVIATION 88

NOTE POINT "I"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)
Objet:	Participation de à la réunion du groupe Aviation du 24 mai 2022 – Approbation

1. Lors de la réunion du groupe « Aviation » du 24 mai 2022, la Commission entend consulter le Conseil à propos d'une modification de l'annexe de l'accord sur la sécurité de l'aviation civile entre la Communauté européenne et le Canada.
2. Étant donné le caractère hautement technique des sujets à traiter, la Présidence souhaite inviter un représentant de l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne (AESA) afin d'assister la Commission dans sa présentation.
3. La Présidence considère que cette invitation est dans l'intérêt du Conseil et conforme au cadre applicable à la présence occasionnelle de tiers aux réunions du Conseil ou de ses instances préparatoires, consolidé dans les commentaires sur le règlement intérieur du Conseil.
4. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à approuver la participation de représentants de l'AESA à la réunion du groupe « Aviation » du 24 mai 2022.